

*Article 31 du Règlement*

partis fédéraux s'est traduit par cet appui généreux et exempt de tout sectarisme en faveur de cette proposition.

Selon moi, il est important de reconnaître que ces hommes ont fait du Canada un des pays les plus enviés au monde.

\* \* \*

**LES SPORTS**

**M. Willie Littlechild (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, je voudrais prendre la parole encore une fois pour demander aux députés de féliciter certains athlètes canadiens. En fin de semaine dernière, l'équipe masculine de fastball du Canada a remporté le championnat mondial à Manille, aux Philippines. Elle a gagné les dix matchs qui ont été joués. Elle répète l'exploit de 1972, alors que le Canada avait remporté le titre mondial, à Manille également. En patinage artistique, le Canada, représenté par Kurt Browning, Elvis Stojko, Lloyd Eisler et Isabelle Brasseur, a également remporté des médailles aux championnats mondiaux d'Oakland, en Californie. Nous sommes fiers de ces athlètes, de leurs entraîneurs, de leurs gérants et des officiels canadiens. Nous sommes fiers également de l'équipe féminine de hockey de l'Alberta, qui a remporté le championnat canadien à Edmonton. Ce sont tous des Canadiens de grand talent.

\* \* \*

• (1410)

[Français]

**LES MINORITÉS LINGUISTIQUES**

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés a pour but d'éliminer les entraves à l'instruction dans la langue minoritaire. Il met toutes les minorités linguistiques du Canada sur un pied d'égalité, à l'abri des actions abusives des législatures provinciales, et permet à toutes les minorités linguistiques d'accéder à une instruction et ainsi résister à l'assimilation. Pourtant, ici même en Ontario, pas loin de la Capitale nationale, certains enfants de cinq à neuf ans doivent effectuer quatre heures d'autobus par jour, monsieur le Président, parce que le Conseil scolaire de Lanark, Leeds, Grenville leur refuse le droit d'aller à l'école en français chez eux. Ce genre de traitement est injuste, inacceptable et scandaleux.

Le gouvernement conservateur fédéral, ce faux bouclier des minorités linguistiques, a aboli le Programme de contestation judiciaire qui aurait permis aux parents de ces enfants de faire valoir leurs droits juridiques et scolai-

res. Au moment où le Canada s'apprête à renouveler sa Constitution, voici deux exemples minables et douloureux de la place que les provinces et le fédéral réservent aux droits de la minorité linguistique. Un redressement s'impose, monsieur le Président, et c'est immédiat.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

**M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni):** Monsieur le Président, le Southern Alberta Institute of Technology donne, à compter d'aujourd'hui, une formation des apprentis grâce à une subvention du gouvernement fédéral. Mais les femmes en sont exclues. Il semble que le premier ministre conservateur, M. Getty, a décidé de la donner aux hommes de 20 à 24 ans, car on retrouve de plus en plus d'assistés sociaux dans ce groupe d'âge. Trente hommes recevront donc une formation de 18 semaines pour devenir ébénistes, soudeurs, réparateurs d'appareils ménagers, cuisiniers, pâtisseries, et garagistes.

Paradoxalement, la Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi oblige les employeurs à recruter des femmes pour des emplois de ce genre. Certains diront qu'il est hypocrite de la part du gouvernement de ne pas donner l'exemple en formant des femmes pour des emplois non traditionnels.

D'autres diront qu'il est inutile que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration donne de la formation à des assistées sociales pour les préparer à des emplois qu'elles ne pourront jamais occuper. En effet, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social leur a garanti qu'il n'y aurait pas de garderies.

Quelqu'un devrait peut-être expliquer au champion du Sénat élu, efficace et égal, qui veut rendre l'Alberta égale à l'Île-du-Prince-Édouard, ce que veut dire le mot «équité».

\* \* \*

**L'ENQUÊTE DANS HALTON—PEEL**

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, j'ai demandé récemment à mes électeurs de me dire comment, à leur avis, on pourrait rendre l'avenir du Canada plus prometteur. Chris et Louise Sharpe, d'Acton, ont écrit:

Trouvez une méthode pour rendre le système plus accessible à ceux qui sont vraiment indigents, et dépistez les gens qui en profitent. Nous ne voyons pas d'inconvénients à payer beaucoup d'impôts, pourvu que cet argent serve à des fins utiles. Montrez que le gouvernement est disposé à bâtir un Canada fort et à renforcer la loyauté de ses citoyens.